

**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Agame des colons (*Agama agama*) : communication et lutte

Subvention n° 2021/08

Compte-rendu final – Novembre 2022



Photo : Agame des colons mâle – © NOI (A. Gandar)

Rédaction : Nature Océan Indien

Contact : natureoceanindien@gmail.com

Table des matières

Introduction	3
I. Bilan financier	4
II. Bilan technique	6
1. Bilan global.....	6
2. Bilan par localité d'intervention	7
a. <i>Saint-Joseph</i>	7
b. <i>Saint-Philippe</i>	8
c. <i>Sainte-Rose</i>	9
d. <i>Saint-Paul</i>	11
e. <i>Cilaos</i>	12
f. <i>Grande Chaloupe</i>	13
Conclusion et perspectives.....	14

Liste des annexes

Annexe 1 : Extrait du CA 50 de NOI fixant la valorisation du bénévolat.	16
Annexe 2 : Justification des dépenses	17
1. Achats	17
2. Charges de personnel	20
3. Frais de mission	27
Annexe 3 : Affiches d'informations	28

Introduction

L'Agame des colons, *Agama agama*, a été introduit à La Réunion autour de 1995 au Port Est, probablement par des bateaux provenant d'Afrique de l'Ouest. Depuis, l'espèce s'est répandue progressivement sur l'île : elle est maintenant présente en forte densité dans le Nord, et des populations excentrées ont été détectées jusque dans le Sud et l'Est de l'île, probablement amenées par le transport de marchandises vers les zones industrielles. Les suivis menés par NOI depuis 2015 ont mis en évidence des fronts de colonisation de l'agame aux frontières du cœur du Parc National de La Réunion, notamment au niveau de la Grande Chaloupe et de la Rivière des Galets. Des signalements plus récents (2021) ont révélé sa présence jusque dans les hauteurs de l'île, notamment dans le cirque de Cilaos. Avec une colonisation minimale estimée à 4km² par an, cette espèce invasive représente une menace majeure pour le patrimoine naturel de La Réunion. Il est nécessaire d'agir rapidement pour éviter son installation sur des zones d'intérêt écologique.

Pour contrer cette invasion, la DEAL Réunion a missionné NOI pour mener des actions de lutte ponctuelles et ciblées dans plusieurs zones pré-identifiées en raison de leur intérêt écologique particulier. Pour assurer la bonne perception de ces actions par le grand public, les actions de lutte sont accompagnées d'actions de communication, à travers la tenue d'un stand contenant plusieurs supports visuels permettant de décrire les actions menées et les enjeux liés à la destruction de cette espèce exotique envahissante (EEE). Le présent rapport dresse le bilan des actions menées grâce à la subvention de 9 781 € accordée à NOI par la DEAL Réunion.



Photo : Agama des colons femelle – © NOI (T. Roussel)

II. Bilan technique

1. Bilan global

L'exécution du projet a été réalisée entre le 01/03/2021 et le 06/10/2022. Des difficultés ont été rencontrées au démarrage des actions (absence de cadre réglementaire pour les actions de tir, problèmes de disponibilité du personnel de NOI). Aussi, deux avenants de prolongation ont été demandés par NOI et accordés par la DEAL Réunion. La majorité des actions ont donc été menées entre juin 2022 et octobre 2022.

Cette subvention a permis à NOI d'acquérir une tente pliante de 3 x 3 m pour tenir les stands d'information en parallèle des actions de lutte. Deux affiches ont été réalisées pour décrire l'espèce et les enjeux associés : elles sont présentées en [Annexe 3](#). Des t-shirts ont également été acquis pour permettre aux agents de NOI d'être bien identifiables sur le terrain lors de la mise en œuvre des actions.

Les actions ont eu lieu sur six localités présentant un intérêt écologique particulier : Saint-Joseph, Saint-Philippe, Sainte-Rose, la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Paul, La Grande Chaloupe et Cilaos. Le bilan des actions de lutte et de communication est détaillé ci-après par localité d'intervention.

Au total, l'ensemble des actions de lutte ont permis la destruction de 30 individus d'Agames des colons dont 3 mâles, 16 femelles et 11 immatures ([Tableau 3](#), [Figure 1](#)). Les actions de communication ont permis de toucher directement environ 170 personnes. Un reportage télévisé a également été diffusé sur la chaîne locale Antenne Réunion (JT du 16 août 2022), permettant de toucher indirectement un public plus large. De façon générale, il a été constaté une bonne perception de la population vis-à-vis des actions de lutte : la grande majorité des personnes interrogées se sont montrées favorables à la destruction de cette espèce.

Tableau 3 : Bilan chiffré des actions de lutte et de sensibilisation.

Lieu d'intervention	Date	Tenue du stand	Nombre d'agames capturés				Nombre de personnes sensibilisées
			Mâles	Femelles	Immatures	Total	
Saint Joseph (Butor)	05/08/2021	oui	1	1	4	6	10
La Possession (Grande Chaloupe)	21/06/2022	oui	–	–	–	–	20
	24/06/2022	oui	–	–	–	–	15
	30/06/2022	oui	–	–	–	–	15
Saint Paul (RNNESP)	04/07/2022	non	0	0	0	0	3
	06/10/2022	oui	0	3	0	3	17
Sainte Rose	05/07/2022	non	1	6	0	7	14
	16/08/2022	oui	1	2	0	3	15
Cilaos	10/08/2022	oui	0	4	7	11	12
Saint Philippe (Basse Vallée)	12/08/2022	oui	0	0	0	0	50
TOTAL			3	16	11	30	171

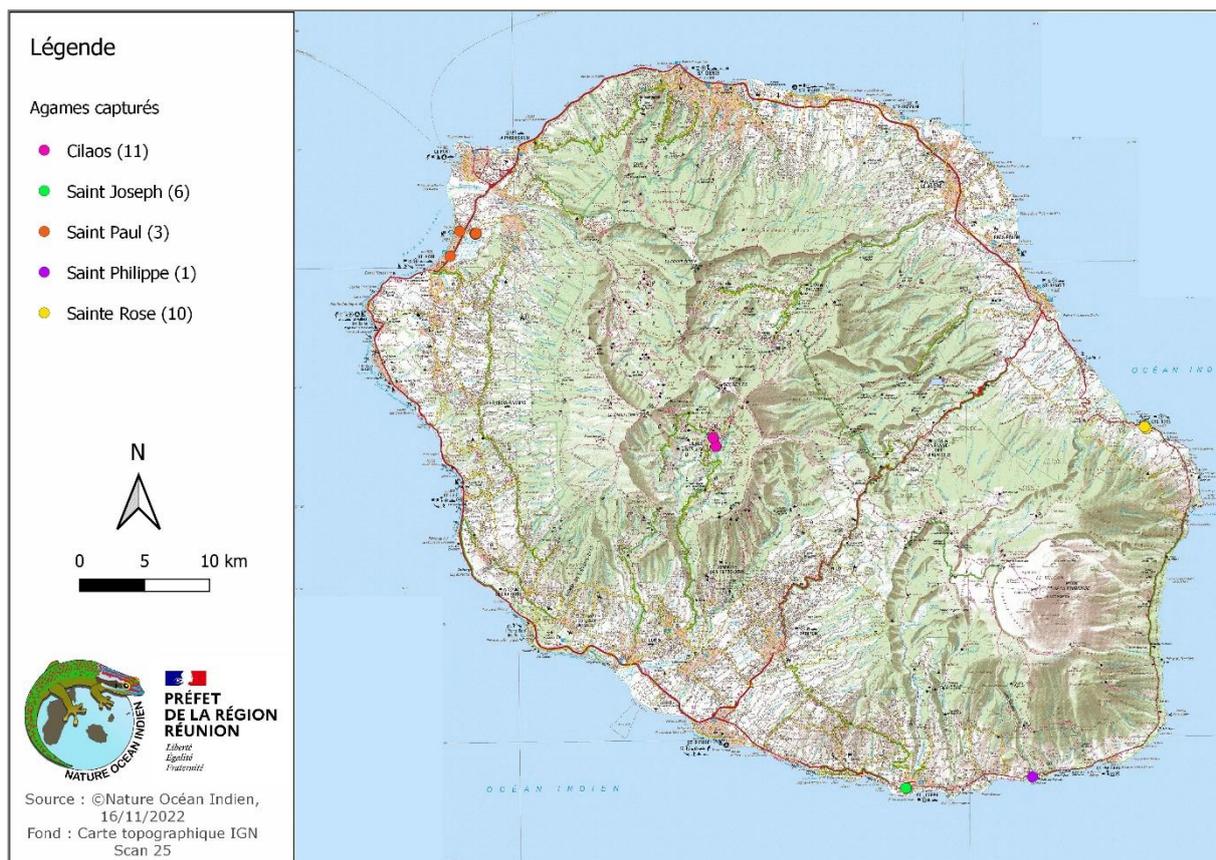


Figure 1 : Localisations des captures d'Agames de colons.

2. Bilan par localité d'intervention

a. Saint-Joseph

Suite à des signalements d'Agames des colons dans le quartier du Butor à Saint-Joseph, sur l'aire de répartition du Gecko vert de Manapany et à proximité immédiate de populations connues de ce gecko, des prospections ont été menées et ont permis de confirmer sa présence sur site.

Une opération de lutte a donc été menée le 5 août 2021 et a permis le retrait de 6 individus (1 mâle, 1 femelle et 4 immatures). Les individus ont été capturés soit à l'aide d'une canne à pêche appâtée avec des cafards (adultes), soit directement par capture manuelle (immatures).

Lors de cette journée, le stand de communication a été placé sur le parking du restaurant « Le Djoosy's » et tenu par 1 salarié (Sébastien Dervin) et 1 bénévole (Mathieu Robert) (Figure 2). Peu de personnes ont visité le stand en raison d'une mauvaise visibilité, mais une dizaine de personnes ont tout de même été sensibilisées au cours de cette action de communication.

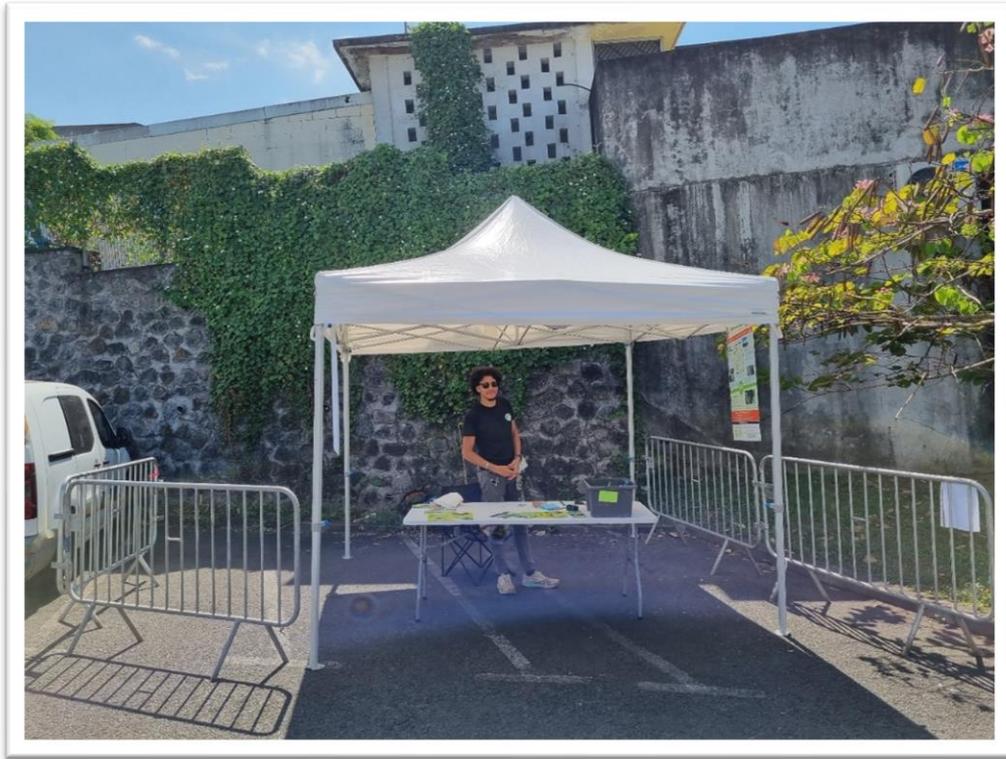


Figure 2 : Stand de communication tenu à Saint-Joseph le 5 août 2021.

De nouvelles prospections opportunistes ont par la suite été menées dans ce secteur, et aucun individu n'a été observé. S'il n'est pas possible de conclure à une éradication locale (les individus restants se sont probablement déplacés), la présence de l'espèce a bien été réduite. Une veille reste nécessaire dans ce secteur très sensible où le Gecko vert de Manapany est présent. Cette veille est conduite par les salariés chargés de l'animation du réseau de refuges pour le Gecko vert de Manapany, et de façon bénévole par les membres de NOI résidant à Saint-Joseph.

b. Saint-Philippe

Des individus d'Agame des colons ont été signalés dans le secteur de Basse Vallée à Saint-Philippe (par M. Georges Barrière le 8 décembre 2020). Une première prospection menée par NOI le 3 septembre 2021 n'a pas permis de confirmer ces observations. Dans le cadre d'une autre mission de NOI (projet POLAR), un individu (femelle gravide) a pu être capturé à Basse Vallée le 28 juillet 2022, confirmant bien la présence de l'espèce sur ce site. Au cours de discussions avec les riverains, la présence d'une population reproductrice d'Agames de colons a été confirmée. Une nouvelle prospection a été menée le 5 août 2022, mais aucun individu n'a été contacté ce jour-là.

Un stand de communication a été tenu à l'occasion de la Fête du Vacoa sur le site de Basse-Vallée le 12 août 2022, animé par 1 salariée (Chloé Bernet), 1 service civique (Léa Abrador) et 2 bénévoles (Mathieu Robert et Kristina Voss) (*Figure 3*). La participation à cet événement a permis à NOI de bénéficier d'une très bonne visibilité et de sensibiliser un grand nombre de personnes à la protection des

geckos verts de La Réunion et en particulier à la problématique des EEE, avec un focus sur l'Agame des colons. Le nombre de personnes touchées est estimé à 50. La très grande majorité des personnes qui sont passées au stand ont manifesté leur soutien aux actions de lutte contre l'Agame des colons. Nous avons pu constater une aversion globale du public vis-à-vis de ce lézard, qui est souvent observé, mais encore peu connu par le grand public. Cette journée de sensibilisation a donc été fructueuse.



Figure 3 : Stand de communication tenu le 12 août 2022 à l'occasion de la Fête du Vacoa à Saint-Philippe (Basse-Vallée).

c. Sainte-Rose

La présence de l'Agame des colons à Sainte-Rose a été signalée à NOI par la Louveterie de La Réunion en octobre 2020. Les observations relevées ont démontré la présence d'une population reproductrice avec 8 individus détectés incluant des mâles et des femelles. Une intervention rapide n'a pas pu être organisée en raison de l'absence de cadre réglementaire pour la lutte en milieu urbain. Les opérations de lutte ont été mises en place en 2022 à l'occasion de trois journées.

Une première journée de repérage et de lutte a été organisée le 5 juillet 2022. Des zones de lutte ont été identifiées dans le centre-ville. Une enquête publique a été menée, permettant d'interroger et sensibiliser 14 personnes, auprès du Gamm Vert (2 personnes), des agents environnement de la ville (environ 8 personnes), des gendarmes (2 personnes), d'un restaurant (1 personne) et d'EDF (1 personne). Au cours de cette journée, 7 agames (mâles, femelles, immatures) ont été prélevés à l'aide de plaques de colle.

L'employé d'EDF rencontré le 5 juillet 2022 a signalé à NOI la présence d'Agames des colons au niveau des citernes de Sainte-Rose, site abritant des Geckos verts de Bourbon. Le 5 août 2022, une prospection a été menée afin de vérifier la présence de l'Agame des colons sur ce site, et de capturer les individus observés le cas échéant. Une demi-journée de recherche n'a permis de détecter aucun individu. Il est probable que cette observation soit une erreur d'identification : plusieurs individus d'Agames arlequin (*Calotes versicolor*) ont été observés. Une veille est néanmoins nécessaire sur ce site sensible abritant une espèce protégée (*Figure 4*).



Figure 4 : Gecko vert de Bourbon (Phelsuma borbonica) observé aux citernes de Sainte-Rose le 5 août 2022.

Une nouvelle journée de lutte et de sensibilisation a été menée à Sainte-Rose le 16 août 2022 :

- Le stand a été installé sur le parvis de la médiathèque en face de la mairie (*Figure 5*), et a été animé par 2 salariés (Nicolas Huet et Chloé Bernet) et 1 bénévole (Kristina Voss), avec la participation de Thibault Léon, stagiaire à la DEAL. Le maire de la commune (M. Vergoz) était présent à notre arrivée et nous avons longuement discuté : il a exposé son intérêt pour nous aider dans nos actions et sa volonté de participer à la lutte contre cette EEE. Environ 15 personnes ont été sensibilisées au cours de cette journée (incluant le personnel municipal et les employés de la médiathèque).
- Une équipe de journalistes d'Antenne Réunion était présente le matin pour couvrir cette action, donnant lieu à une interview en direct au JT de 12h30 et une rediffusion au JT de 19h ce même jour. Cette intervention télévisée a permis de sensibiliser une frange plus large de la population.
- La lutte a été réalisée dans ce même secteur, ainsi qu'au niveau du port. Trois agames (2 femelles et 1 mâle) ont été capturés à l'aide de plaques de colle (*Figure 5*), portant à 10 le nombre total d'Agames de colons capturés sur la commune de Sainte-Rose grâce à ce projet.
- Une nouvelle prospection a été menée sur le site des citernes l'après-midi (3 observateurs), ne donnant lieu à aucune observation d'Agame des colons.



Figure 5 : Agame des colons mâle capturé à l'aide d'un piège à colle appâté (à gauche) et stand d'information installé sur le parvis de la médiathèque de Sainte-Rose (à droite).

d. Saint-Paul

En raison de la présence avérée de l'Agame des colons au niveau de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul (RNNESP), des actions de lutte et de sensibilisation ont été organisées sur ce site.

Une première journée de repérage a été menée le 4 juillet 2022 et a permis d'identifier les zones de présence de l'Agame. Le tour des roches a été entièrement prospecté ainsi que le canal le long de la quatre-voies et l'embouchure de l'étang. Au total, 9 individus différents ont été détectés : 6 à côté de la maison de la Réserve, 2 sur le muret à côté de la nationale et 1 sur la zone de cocotiers. Trois agents de la Réserve ont été rencontrés et sensibilisés au cours de cette journée.

Une demande d'autorisation a été déposée auprès de la RNNESP pour permettre à NOI d'installer le stand de communication sur l'emprise de la Réserve. Après acceptation, une journée de lutte et de sensibilisation a été conduite le 6 octobre 2022. Le stand a été placé à côté de la maison de la Réserve de l'Étang de Saint Paul (Figure 6). Au total, 17 personnes ont été sensibilisées à cette occasion (11 grand public et 6 agents de la RNNESP). En termes de lutte, 3 individus ont été capturés (3 femelles adultes) à l'aide de plaques de colle. Un système de piégeage alors en cours de développement, le « basking trap » (Figure 6), a également été testé mais n'a permis aucune capture. La dégradation des conditions météorologiques au cours de l'après-midi a probablement limité les chances de capturer des agames.



Figure 6 : Stand d'information installé à la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul (à gauche) et test du "basking trap" et discussions avec les agents de la Réserve (à droite).

e. Cilaos

La présence de l'Agame des colons à Cilaos a été signalée à NOI par l'AVE2M le 22 avril 2022 (verbalement au cours d'un chantier participatif). Ces informations présentant un haut degré de fiabilité, une opération de lutte a été rapidement programmée à Cilaos.

Une journée de lutte et sensibilisation a été conduite à Cilaos le 10 août 2022. Etaient mobilisés trois salariés (Antoine Goguelat, Nicolas Huet et Markus Roesch) et deux bénévoles (Jennifer Appoo et Kristina Voss). La journée s'est divisée en deux phases : une première phase de recherche des zones de présence de l'Agame avec des captures en cas d'observations, puis une seconde phase axée sur la sensibilisation.

- Après une enquête auprès des habitants, deux zones de prospection ont été établies : autour du collège Alsace Corré et de la quincaillerie du Cirque. Deux équipes se sont déployées sur la matinée pour capturer des agames sur ces deux zones. Bénévoles et salariés se sont ensuite retrouvés pour se concentrer sur la plus grosse population identifiée, à côté de la quincaillerie. Au total, 11 individus ont été retirés (4 femelles adultes et 7 immatures), à l'aide de plaques de colle appâtées ou directement par capture manuelle.
- L'après-midi a été consacré à la sensibilisation : le stand de communication a été déployé devant l'Office de tourisme sur un parvis très passant (Figure 7). Ainsi, environ 13 personnes ont été sensibilisés avec de longs échanges, dont deux personnels de la quincaillerie. Ceux-ci ont gardé contact avec NOI et continuent à signaler la présence de l'Agame à proximité de l'entreprise.



Figure 7 : Stand d'information installé devant l'Office du tourisme de Cilaos (à gauche) et zone de captures d'Agames des colons à proximité de la Quincaillerie du Cirque (à droite).

f. Grande Chaloupe

Des actions de lutte contre l'Agame des colons ont été menées sur le chemin des Anglais à la Grande Chaloupe (La Possession), dans le cadre d'une commande du Conservatoire du Littoral (CDL) passée à NOI. Cette mission avait pour objectif de tester des méthodes de lutte contre l'Agame des colons, dans le but de réaliser des fiches méthodologiques qui seront mises à disposition des différents acteurs du territoire pouvant intervenir dans la lutte contre cette espèce. Ces essais de méthodes de lutte étant conduits sur un site très fréquenté par le public, il a été convenu avec la DEAL Réunion d'associer des actions de communication (financées par la présente subvention) aux actions de lutte (financées par le CDL).

Le stand de communication a été installé au départ du chemin des Anglais côté Grande Chaloupe à l'occasion de 3 journées (les 21, 24 et 30 juin 2022). Trois bénévoles ont été mobilisés : Aïmane Correia (2 demi-journées), Serge Garnier (1 jour) et Mathieu Robert (1 jour). Il a été constaté que, malgré la fermeture du sentier par arrêté départemental, le site est resté très fréquenté pendant toute la durée des actions. Deux classes de primaire ont notamment été rencontrées à l'extrémité du sentier le 21 juin (environ 30 enfants et 5 adultes). Le nombre de personnes sensibilisées sur l'ensemble des 3 journées est estimé à environ 50 personnes.

Plusieurs acteurs pouvant contribuer à la lutte contre l'Agame des colons à La Réunion ont été mobilisés au cours de cette action à la Grande Chaloupe (Figure 8). Cela démontre une volonté commune de freiner l'invasion de cette EEE sur le territoire réunionnais, et laisse présager que des actions concertées pourront être organisées et ainsi permettre d'augmenter considérablement l'efficacité de la lutte.



Figure 8 : Tenue d'un stand de communication en parallèle d'actions de lutte menées à la Grande Chaloupe, avec la participation de la Louveterie, la Fédération des chasseurs, l'ONF et la CIVIS – © NOI

Conclusion et perspectives

Les actions de sensibilisation dédiées à la problématique de l'Agame des colons à La Réunion, menées dans le cadre de ce projet, ont permis de toucher un public varié : habitants de La Réunion, touristes, scolaires, professionnels du secteur économique, personnels communaux... Si le nombre de personnes touchées via le stand d'information s'avère relativement peu élevé (environ 170 personnes), la diffusion d'un reportage télévisé sur Antenne Réunion, « la chaîne préférée des réunionnais », a pu permettre de toucher un public bien plus large. Il est également constaté que le stand d'information bénéficie d'une bien meilleure visibilité et permet donc de toucher un plus grand nombre de personnes lorsqu'il est installé au sein d'une manifestation organisée (comme la Fête du Vacoa à Saint-Philippe). Ce type d'intervention sera à privilégier pour les futures actions de communication.

La perception du grand public vis-à-vis de cette EEE est globalement négative, aussi, la grande majorité de la population se montre favorable à la destruction de cette espèce. Les échanges qui ont eu lieu avec la population ont révélé que de nombreuses personnes souhaitent également contribuer au contrôle de cette EEE en luttant par elles-mêmes sur leurs propriétés.

En termes de lutte, les différentes opérations ont permis de retirer un total de 30 Agames des colons présents en milieu naturel sur cinq zones sensibles. Si ces actions n'ont pas permis d'éradiquer localement les populations de ce lézard invasif, elles ont permis de diminuer les densités d'individus et donc de limiter les potentiels impacts sur les écosystèmes indigènes.

La poursuite des actions de lutte apparaît nécessaire, afin de maintenir une pression sur les populations existantes d'Agames des colons et d'éviter l'installation de cette espèce sur de nouveaux sites non encore colonisés. Ce sont les objectifs du projet POLAR (Plan Opérationnel de Lutte contre l'Agame des colons à la Réunion) : ce plan opérationnel de lutte a pour vocation de rassembler les acteurs et d'organiser une lutte massive, participative et concertée. La lutte collective semble en effet être le seul moyen pour parvenir à freiner la propagation de cette EEE et limiter ses impacts écologiques, économiques et sociaux.